



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

Délibération n° DEL2022_113

OBJET : Cotentin Terre Bleue - École Normande de Cuisine des Produits de la Mer - Participation au projet

Exposé

La stratégie maritime posée par l'agglomération a mis en exergue l'intérêt de créer sur le territoire du Cotentin un lieu de valorisation des produits de la mer locaux. Par ailleurs, le secteur de la restauration connaît de fortes difficultés de recrutement. Ces constats ont rencontré un projet initié depuis 2019 par le Chef Bernard Leprince de création sur le Cotentin d'une École Normande de Cuisine des Produits de la Mer (ENCPM).

Après une phase d'étude d'opportunité et de définition du mode de portage et du modèle économique, c'est finalement l'AFPA qui sera à la maîtrise d'ouvrage de l'opération d'investissement et à la gestion du dispositif de formation de cette école.

Le chef Bernard LEPRINCE est cherbourgeois d'origine, meilleur ouvrier de France en 1996 et connaît un parcours de cuisinier remarquable dans les meilleurs établissements français. Il a la passion de la transmission et veut mettre à profit sa notoriété pour porter les couleurs de la Normandie et du Cotentin.

En 2019, la Région Normandie a financé une étude d'opportunité au groupe FIM/CCI Formation. Si cette étude a permis de définir le périmètre d'intervention, le contenu pédagogique, le public cible, elle n'a pas été à l'époque conclusive sur le portage et le site d'implantation.

A l'initiative de l'agglomération, en 2021 une présentation du projet a été faite à l'AFPA qui s'est déclarée particulièrement intéressée pour conjuguer le projet d'ENCPM avec leur projet de regroupement de l'ensemble de formations dispensées et de réaménager complètement à cette fin le site de la Saline à Equeurdreville – Cherbourg en Cotentin.

L'AFPA a donc engagé une étude de programmation pour définir plus précisément les aménagements répondant aux besoins du projet global et décidé de prendre la maîtrise d'ouvrage de l'opération.

Pour la partie des aménagements concernant l'école normande des produits de la mer, il s'agit de créer au sein du « village formation » de l'AFPA, un pôle restaurant intégrant :

- une restauration collective (pour les 160 stagiaires et salariés AFPA et pouvant être ouverte aux entreprises avoisinantes)
- les plateaux pédagogiques de restauration de l'AFPA (transfert du site rue Paul Nicolle)
- l'École Normande de Cuisine des Produits de la Mer

L'ingénierie de formation sera réalisée en étroite collaboration avec Bernard Leprince

- L'ingénierie pédagogique sera celle de l'AFPA
- La gestion et l'exploitation de l'école seront assurées par l'AFPA
- La promotion de l'ENCPM sera réalisée en binôme Bernard Leprince / AFPA et la participation des collectivités
- La commercialisation, notamment à l'international, sera sous la responsabilité de l'AFPA et avec le soutien des réseaux dont Bernard Leprince dispose.

Le regroupement sur un seul site permet de mutualiser les moyens et les équipements et donc d'optimiser les coûts. Le site apporte tous les services nécessaires en plus d'une vue panoramique sur la mer.

A ce stade, le projet global est chiffré à 5 000 000 euros HT, dont 2 000 000 euros HT pour la partie ENCPM, pour une surface dédiée de 420 m² avec un belvédère.

L'AFPA sollicite l'aide de l'agglomération pour la réalisation de l'ENCPM, étant précisé que sa participation propre s'élèvera à 20 %, soit 400 000 €.

L'ouverture de cette école est envisagée pour 2025.

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 174 - Contre : 1 - Abstentions : 8) pour :

- **Approuver** le principe d'une participation au projet d'investissement de l'Ecole Normande de Cuisine des Produits de la Mer selon des modalités à définir.
- **Autoriser** le Président ou son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 Caen ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

LE PRESIDENT,

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

David MARGUERITTE

Alexandrina LE GUILLOU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU

27 septembre 2022

Date d'envoi de la convocation : le 16/09/2022

Nombre de membres : 192

Nombre de présents : 166

Nombre de votants : 182

A l'ouverture de la séance

Secrétaire de séance : Alexandrina LE GUILLOU

L'an deux mille vingt deux, le mardi 27 septembre, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 18h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

Etaient présents :

AMBROIS Anne, AMIOT André, AMIOT Florence, AMIOT Guy, AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, ANTOINE Joanna, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Etienne, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERHAULT Bernard, BERNARD Christian, BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, BLESTEL Gérard, BOTTA Francis, BOUSSELMAME Nouredine, BRANTHOMME Nicole, BRIENS Eric, BROQUAIRE Guy, BURNOUF Elisabeth, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, MERAND Evelyne suppléante de CAUVIN Jean-Louis, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie, CRESPIN Francis, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DENIS Daniel, DESTRES Henri, DIGARD Antoine, DOREY Jean-Marie, JORE Yolande suppléante de DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUBOST Nathalie, DUCHEMIN Maurice, DUFILS Gérard, DUVAL Karine, FAGNEN Sébastien, LEPETIT Vincent suppléant de FALAIZE Marie-Hélène, THOMAS – ROUTIER Ghislaine suppléante de FAUCHON Patrick, FAUDEMÉR Christian, FIDELIN Benoît, FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, FRANCOISE Bruno, GANCEL Daniel, GASNIER Philippe, GENTILE Catherine, GERVAISE Thierry, MESNIL Thérèse suppléante de GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GODAN Dominique, GOURDIN Sédrick, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUILBERT Joël, GUILLEMETTE Nathalie, HAMEL Estelle, HAMON Myriam, HARDY René, HEBERT Dominique, HELAOUET Georges, HERY Sophie, HOULLEGATTE Valérie, HULIN Bertrand, HUREL Karine (A partir de 18h44), HURLOT Juliette, LEMARIÉ Florence suppléante de JEANNE Dominique, JOUANNEAULT Tony, JOUAUX Joël, JOZEAU-MARIGNE Muriel, KRIMI Sonia, LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE CLECH Philippe, LE DANOIS Francis, LE GUILLOU Alexandrina, LE PETIT Philippe, LE POITTEVIN Lydie, LEBRUMAN Pascal, LECHATREUX Jean-René, LECHEVALIER Isabelle, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAIX-VERON Odile, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFER Denis, LEFEVRE Hubert, LEFRANC Bertrand (A partir de 18h30), LEGOUET David, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LEJEUNE Pierre-François, LELONG Gilles, LELOUEY Dominique, LEMENUEL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMOIGNE Sophie (Jusqu'à 20h19), LEMONNIER Hubert, LEMONNIER Thierry, LEMYRE Jean-Pierre, LEONARD Christine, LEPETIT Gilbert, LEPLEY Bruno, FLAMBARD Dominique suppléant de LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LEROSSIGNOL Françoise (A partir de 19h16), LEROUX Patrice, LESEIGNEUR Jacques, LEVAVASSEUR Jocelyne, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MADELEINE Anne, MAHIER Manuela, MARGUERIE Jacques, MARGUERITTE Camille, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Patrice, MARTIN

Serge, MARTIN-MORVAN Véronique, MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, MEDERNACH Françoise, MIGNOT Henri, MORIN Daniel, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jacky, MOUCHEL Jean-Marie, OLIVIER Stéphane, PARENT Gérard, PECORARO Yvonne, PERRIER Didier, PERROTTE Thomas, PLAINEAU Nadège (A Partir de 18h37 – Jusqu'à 20h19), POIGNANT Jean-Pierre, POISSON Nicolas, PROVAUX Loïc, RENARD Jean-Marie, ROCQUES Jean-Marie, RODRIGUEZ Fabrice, RONSIN Chantal, ROUELLÉ Maurice, BOURY Frédérique suppléante de ROUSSEAU François, SAGET Eddy, SCHMITT Gilles (A partir de 18h34), SIMON François, SIMONIN Philippe, SOINARD Philippe, SOLIER Luc, TAVARD Agnès, LACROIX Olivier suppléant de THOMINET Odile, LAISNEY Christiane suppléante de TOLLEMER Jean-Pierre, VASSAL Emmanuel, VASSELIN Jean-Paul, VIGER Jacques, VILLETTE Gilbert, VIVIER Nicolas, VIVIER Sylvain.

Ont donné procurations

COLLAS Hubert à GANCEL Daniel, DUCOURET Chantal à HURLOT Juliette, HUREL Karine à HULIN Bertrand (Jusqu'à de 18h44), LEFRANC Bertrand à LEFAIX-VERON Odile (Jusqu'à 18h30), LEMOIGNE Sophie à AMIOT Florence (A partir de 20h19), LEPOITTEVIN Gilbert à TAVARD Agnès, LERENDU Patrick à MARGUERITTE David, LEROSSIGNOL Françoise à BRIENS Eric (Jusqu'à 19h16), LETERRIER Richard à LE GUILLOU Alexandrina, MAGHE Jean-Michel à KRIMI Sonia, PELLERIN Jean-Luc à LEFER Denis, PIQUOT Jean-Louis à VILLETTE Gilbert, PLAINEAU Nadège à PERRIER Didier (Jusqu'à 18h37 – A partir de 20h19), SANSON Odile à MOUCHEL Jacky, SOURISSE Claudine à COUPÉ Stéphanie, TARIN Sandrine à FRANCOISE Bruno, VARENNE Valérie à LEJAMTEL Ralph.

Excusés :

BALDACCI Nathalie, BROQUET Patrick, DE BOURSETTY Olivier, GOSSELIN Bernard, HAYÉ Laurent, HEBERT Karine, LEBRETON Robert, PIC Anna, VANSTEELANT Gérard.